

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT

\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " " etc. 2 cts. " "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol; et nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui, toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

DE QUEQUES PLANTES FOURRAGÈRES NON CULTIVÉES EN CANADA

DE LA LUZERNE.

(Suite.)

Récolte de la luzerne.— Nous trouvons dans l'ouvrage intitulé "Les plantes fourragères" de M. G. Heuzé les appréciations suivantes :

"..... Dans les provinces du Midi, elle est fauchée ordinairement 4 à 5 fois par année. Voici les époques auxquelles ont lieu les coupes :

" La première, de la fin d'avril à la mi-mai, avant la fleur.

" La seconde, dans la dixième quinzaine de juin.

" La troisième, dans la première quinzaine d'août.

" La quatrième, vers le 20 septembre.

" La cinquième, de la fin d'octobre à la mi-novembre.

" Dans les contrées du Nord, on ne fauche la luzerne que trois fois :

" La première coupe se fait dans la première quinzaine de juin.

" La seconde a lieu vers les 15 août.

" La troisième de la fin de septembre à la mi-octobre.

" Ainsi, dans cette partie de la France, on fauche la luzerne tous les 60 jours environ."

Les paroisses du Canada ne sont pas aussi bien partagées sous le rapport du climat que le Nord de la France, et cependant le plus grand nombre pourrait très-facilement donner deux coupes de luzerne, quelques-unes même pourraient, outre ces deux coupes, procurer au bétail un excellent pâturage sur la luzerne repoussée.

En ce pays, la végétation est très-rapide, et au lieu de compter une coupe tous les 60 jours, comme dans le Nord de la France, on pourrait en compter une tous les 45 jours; en ayant soin, bien entendu, de faucher avant la complète floraison.

Si les essais qu'on entreprendra dans ce but confirment nos

prévisions, la première coupe pourra se faire dans la deuxième quinzaine de juin; la seconde dans la deuxième quinzaine d'août; et la troisième pousse pourra encore se développer suffisamment pour procurer aux animaux un abondant pâturage, ou même une assez forte coupe dans les circonstances favorables.

Quant à l'abondance du produit, voici ce que nous trouvons dans le *Cours élémentaire d'agriculture* de MM. Girardin et Dubreuil :

" Le rendement annuel de la luzerne varie beaucoup selon le climat, le sol et l'âge. Sous le climat du Midi (France) ce rendement peut s'élever pour une luzernière âgée de trois ans et placée dans un sol très-favorable, jusqu'à 8900 livres. Sous le climat de Paris, et dans les mêmes conditions, ce rendement ne dépassera guère 5500 livres par arpent. La nature du sol, sa richesse en engrais, et surtout sa plus ou moins grande dose d'humidité pendant l'été, peuvent produire des différences plus grandes encore. Ainsi pour les luzernières du même âge que les précédentes, placées dans un sol très-sec en été, ce rendement peut descendre à 2700 ou 3400 livres. La cause de ces différences doit être surtout attribuée au nombre de coupes qu'on peut obtenir dans l'année. Toutes les coupes ne sont pas également productives. La première est ordinairement la plus productive, parce qu'elle profite de tous les sucres nutritifs accumulés dans le sol depuis la fin de la végétation de l'année précédente; les autres vont en diminuant, soit par l'épuisement du sol, soit à cause de la sécheresse de l'été.

" L'âge de la luzernière exerce aussi une grande influence sur son rendement annuel. Lors de la première récolte, ce rendement est assez faible. C'est ordinairement la seconde année qu'on obtient le maximum de produit. Celui-ci se soutient parfois pendant la troisième année; mais, à partir de ce moment, il diminue assez rapidement, jusqu'à ce qu'il devienne tellement faible qu'on doit rompre la luzernière.

" Voici, en résumé, quel sera, par arpent, le produit en fourrages secs d'une luzernière située dans des conditions moyennes par rapport au climat, à la qualité du terrain, à la richesse en engrais, et sur laquelle on pourra faire chaque année quatre

coupes successives :

1re année de produit.....	2200 livres
2e " " ".....	7200 "
3e " " ".....	6800 "
4e " " ".....	6500 "
5e " " ".....	5700 "
6e " " ".....	5200 "
7e " " ".....	4500 "
8e " " ".....	3500 "

Ces chiffres, exacts dans les circonstances que donnent les auteurs, changent nécessairement dans les circonstances différentes où se trouve le Canada. Ainsi, en examinant seulement le nombre des coupes, on conçoit que, dans une contrée où l'on ne peut faire, en général, que deux coupes, le produit doit être plus faible que dans celle où la plante donne quatre coupes. Cependant, comme nous venons de le voir, la diminution du rendement n'est pas proportionnelle à celle du nombre de coupes ; ou en d'autres termes, dans un pays où l'on fait quatre coupes, le produit n'est pas double de celui où il ne s'en fait que deux. Il n'y a que les expériences que l'on tentera dans cette culture qui pourront nous fixer sur ce sujet.

Eh bien, lecteurs, en voilà assez sur cette plante, pour vous faire entrevoir un avantage pour la culture canadienne et quand bien même ne récolterait-on en moyenne que 5700 livres ou 250 bottes de luzerne par arpent ce serait déjà beaucoup, plus même que ce que nous donne en moyenne nos meilleures prairies. D'ailleurs nous n'avons pas fait entrer en ligne de compte les qualités de ce fourrage qui l'emportent de beaucoup sur celles du foin des prairies naturelles, surtout pour les bêtes-à-cornes et les moutons.

Passons maintenant à une autre plante.

DU SAINFOIN.

Le sainfoin commun est vivace ; il a des racines pivotantes ; ses tiges droites, flexueuses, hautes de 1 à 2 pieds, développent à l'aisselle de ses feuilles des épis de fleur d'un rose rousâtre, auxquelles succèdent des gousses monospermes (ne renfermant qu'une seule graine) et hérissées de pointes.

Le sainfoin, dit M. G. Heuzé, appelé autrefois *sainct foin* est originaire des parties méridionales de l'Europe. Il a été signalé en Belgique, en 1552, par Dodoens. Delachamp l'a désigné, en 1586, dans son *Historia plantarum*, sous le nom d'*Onobrychis*. A cette époque, les Dauphinois le nommaient *sparse*. Il a été introduit en 1651, en Angleterre.

Dans quelques contrées, on le connaît sous les noms de *Bourgogne*, *Espartette*, ou *Sainfoin de montagne*.

Despoimier contribua beaucoup par ses écrits, en 1762, à en répandre la culture en France.

Le sainfoin exige pour entrer en végétation un peu plus de chaleur que la luzerne, ainsi, tandis que la luzerne entre en végétation lorsque la température moyenne de l'air s'est élevée, à 8 ou 10° centigrade au-dessus de zéro (46 ou 50° Fahrenheit), le sainfoin ne végète pas avant que la température moyenne ne se soit élevée, au moins à 9° centigrade (48 Fahrenheit) et n'épanouit ses fleurs que quand cette même température est de 12 à 13° (53 à 55° Fahrenheit).

Aucune autre plante de la famille des légumineuses ne résiste mieux que le sainfoin aux longues sécheresses. Le manque d'eau, cependant, quoique ne le faisant pas périr, l'arrête dans sa végétation ; ainsi, lorsque, pendant l'été, le sol où le sainfoin végète ne contient pas au-delà de 10 pour 100 d'eau, sa croissance s'arrête pour ne recommencer que lorsque les pluies lui ont apporté la dose d'humidité nécessaire. Ce retard, néanmoins, n'arrive que dans des cas excessivement rares.

Du climat.—Tous les auteurs s'accordent à reconnaître que

le sainfoin, quoique originaire des contrées chaudes, résiste bien à nos hivers ; qu'il ne souffre de nos hivers les plus rigoureux que dans son jeune âge, mais qu'il les supporte bien lorsqu'il est âgé de cinq à six mois.

Voici, d'ailleurs, ce qu'en dit M. P. Joigneaux : " Les climats du Midi lui sont plus favorables que ceux du Nord ; toutefois, il est plus robuste qu'on ne le croit généralement, puisqu'il s'avance jusque sur les hauteurs de l'Ardenne belge. Il nous est arrivé de l'y semer seul, au printemps, de le voir fleurir la même année et de le retrouver intact à la sortie de l'hiver. Si l'on s'avisait, la du moins, de le semer dans une céréale, il n'aurait ni la force, ni le temps de s'enraciner et les soulèvements du terrain par la gelée le détruiraient. C'est ce qui est arrivé dans la ferme de Maissin (province de Luxembourg). "

Des terrains les plus convenables au sainfoin.—Nous extrayons ce qui suit de M. G. Heuzé dans l'ouvrage déjà cité : " Le grand avantage du sainfoin est de réussir dans les mauvais terrains calcaires, les terres sèches, sablonneuses et graveleuses à sous-sols perméables.

" Les terres argileuses, froides et compactes ne lui conviennent pas, car il redoute un excès d'humidité et surtout les eaux stagnantes. Il réussit aussi très-mal sur les terres de bruyères, les sols granitiques et tourbeux.

" A cause de la forme très-pivotante de sa racine, on doit le cultiver de préférence sur les points élevés, les sous-sols en pente à sous-sols friables. Dans les sols calcaires secs à sols craeux ou à roches calcaires à fissures, ses racines atteignent souvent plus d'un mètre (trois pieds) de longueur.

" On ne cultive pas ordinairement le sainfoin sur des terres argilo-calcaires ou calcaires-siliceuses profondes et fertiles. Ces terrains sont très-favorables à la luzerne, et cette légumineuse y donne des produits qu'on ne peut jamais obtenir avec le sainfoin.

" ... La fertilité avec laquelle le sainfoin végète sur les terres calcaires pauvres, indique qu'il n'exige pas que la couche arable soit abondamment pourvue de substances nutritives, et qu'elle ait été fertilisée par de fortes fumures.

" Nonobstant, ses produits, comme ceux de la luzerne, sont toujours en raison directe de la perméabilité, de la propreté et de la fécondité de la couche arable. "

MM. Girardin et Dubreuil nous font connaître de la manière suivante les avantages que l'on retire de cette culture :

" Il offre une importance égale à celle du trèfle rouge et de la luzerne. C'est, en effet, le seul fourrage qui puisse donner des récoltes satisfaisantes dans les terrains exposés dès le printemps à la sécheresse ; et c'est depuis l'introduction de cette plante que des contrées entières, jusque-là désertées, ont pu entretenir assez de bestiaux pour adopter une culture profitable. Le sainfoin est considéré avec raison comme le meilleur et le plus sain de tous les fourrages, le lait des vaches en est meilleur et plus abondant. Consommé en vert, il n'expose pas les animaux à la météorisation, comme le trèfle ; ses tiges ne deviennent pas ligneuses, comme celles de la luzerne, même à l'état de pleine floraison ; mais c'est surtout comme fourrage sec qu'il est employé. Le rendement en fourrage est, à la vérité, moins élevé que celui du trèfle et de la luzerne ; mais la différence est compensée par une meilleure qualité. "

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Peu ou point de nouvelles importantes circulent de par le monde de nos journaux. Ils en sont, pour un bon nombre, réduits à s'abattre sur le champ des faits divers ; ils en ont les ailes chargées. C'est l'indice d'un grand calme. On dirait que

le monde a fait taire tant de bruits discordants, dont il aime d'ordinaire à s'étourdir, pour témoigner de son respect à ces jours que les ouvriers de la rigne du Seigneur, dans tous les diocèses du pays, ont consacrés à la prière et à la retraite. Le monde n'est pas dévot, il en tire même vanité; mais il sent cependant qu'il a besoin que quelqu'un prie pour lui. Pauvre machine! qu'on appelle le monde. Ne volerait-elle pas en éclats cent fois par lustre si la prière était bannie de son sein? Quoi qu'on dise, les prudents, les habiles, les sages du siècle seraient fort souvent embarrassés et à bout d'expédients pour conjurer les orages, si la prière des âmes craignant Dieu, des prêtres du sanctuaire ne faisait incessamment violence au ciel pour obtenir le maintien de l'ordre. Une pauvre femme prie; Dieu seul la connaît. Elle obtient pourtant le dénouement de faits graves et compliqués, et c'est à elle que les sages et les habiles sont redevables d'avoir agi autrement qu'ils n'auraient voulu.

C'est la prière qui mène tout en ce bas monde, et ce sont ceux qui soupçonnent le moins la présence de ce puissant et mystérieux agent dans les affaires de la terre, et qui ne s'appuient que sur les calculs de leur sagesse toute humaine, qui sont le plus et le mieux menés. L'homme s'agit et Dieu le mène, a dit énergiquement Bossuet. Nous avons donc beau nous targuer d'habileté et d'indépendance, nous ne serons toujours que de simples instruments dans la main de Dieu, qui fait tout servir à ses desseins et à sa plus grande gloire: le travail des bons comme les évolutions et les efforts des méchants. Heureux ceux qui savent comprendre ces choses et être de dociles instruments entre les mains de la Providence.

On s'étonne parfois, dans les régions où la sagesse humaine a placé son sanctuaire, de ces revirements soudains de fortune, de ces violentes commotions, de ces bouleversements qui s'opèrent au sein des sociétés et qui en changent entièrement la face. Pourquoi les événements que nous voyons, se demandait-on, sans recevoir jamais de réponses satisfaisantes? Pourquoi? le voici: un cri est monté vers le ciel; c'est le cri de ceux que l'impunité et l'injustice voulaient asservir. Dieu l'a entendu, il a exaucé la prière qui s'est élevée vers son trône, et c'est la raison d'être des événements dont vous êtes les témoins. Dieu n'agit qu'en faveur de ses élus et tout en ce monde est ordonné par rapport à eux. Ainsi, est-il nécessaire pour favoriser et assurer le salut d'une seule âme, qui le glorifiera pendant toute l'éternité, qu'un empire soit renversé, une monarchie détruite, un gouvernement emporté par le souffle de la tempête, il n'hésitera pas: il sacrifiera cet empire, cette monarchie, ce gouvernement. Les politiques qui, en ces occasions, servent d'instruments au Dieu Sanctificateur, s'imaginent que ce sont eux qui donnent l'impulsion; ils croient n'obéir qu'à leur ambition et à leur cupidité; ils se trompent étrangement: ils s'agitent et Dieu les mène.

La prière est non seulement nécessaire pour déterminer l'Esprit de Dieu, qui est force, à agir puissamment en ce monde; mais elle l'est encore pour nous faire voir et comprendre l'action de ce divin Esprit. *Animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei*; l'homme animal ne comprend pas ce qui procède de l'Esprit de Dieu; il n'entend rien aux affaires de ce monde; tout est pour lui comme un livre fermé, car il n'a pas le sens divin qui donne l'intelligence. C'est la prière et la prière seule qui le donne: *Optavi et datus est mihi sensus*, j'ai prié et le sens qui fait comprendre m'a été donné.

On s'occupe beaucoup aux Etats-Unis du transfert de la capitale: les uns la veulent à Chicago, les autres à St. Louis; d'autres encore veulent que Washington continue de l'être. C'est une question qui servira pendant longtemps à alimenter les passions dans la grande république.

L'esprit révolutionnaire et anticlérical se manifeste de plus

en plus fortement en Autriche. Il n'est pas satisfait de ce qu'il a obtenu en faisant déchirer le Concordat. Profitant du fait qu'une religieuse, atteinte de folie, a été enfermée pendant un certain nombre d'années dans la cellule d'un couvent de Cracovie, il a poussé ses adeptes à des actes d'une extrême violence contre les maisons religieuses d'hommes et de femmes; et aujourd'hui, il préside à tous les rassemblements les plus hideux de la populace et fait crier dans les rues: *A bas les couvents; à bas les Jésuites*. C'est ainsi qu'opère la secte maçonnique et qu'elle forme l'opinion publique, au nom de laquelle on demandera bientôt à François-Joseph de sanctionner la loi qui décrète la suppression des couvents dans les limites de son empire. Lorsqu'on aura consommé la persécution contre l'Eglise, au nom de l'autorité de François-Joseph, on demandera que cette autorité elle-même soit détruite. *Intelligite, reges, souvenez-vous, ô rois, des enseignements du passé*.

L'Espagne est dans un malaise toujours croissant. Les citoyens paisibles, les prêtres, les religieux sont en butte à des maux sans cesse renaissants, à des persécutions journalières. On fait les plus minutieuses perquisitions dans leurs demeures, sous prétexte d'arrêter les mouvements carlistes; on les pille, on les jette en prison, assez souvent même on les massacre dans la rue. Telle est la liberté, la félicité dont les libéraux ont doté l'Espagne: les brigands, les assassins peuvent opérer en plein jour; les honnêtes gens seuls sont traqués comme des bêtes fauves; on a proclamé la liberté des cultes et l'Eglise catholique est dans les fers. Ajoutons à cela, que sous le régime actuel les taxes pèsent bien plus lourdement sur les populations que sous l'ancien régime; aussi le gouvernement de Serrano est-il abhorré partout et sa ruine est-elle regardée comme prochaine. L'ex-reine, Isabelle, voit à Paris, dans ses antichambres, les mêmes visages qui ont souri, il n'y a pas longtemps, à Serrano. Ceux, disent les lettres de Madrid, qui en septembre ont été surpris par les faveurs d'une fortune inouïe, dès qu'ils obtiennent de voyager en France, n'ont rien de plus pressé que d'aller discrètement à Paris, afin d'offrir à leur souverain et leurs hommages et leur dévouement.

Voici ce qu'on lit sur le *Nouveau Monde* à propos de la persécution que la Russie exerce contre la malheureuse Pologne:

"Peu de personnes se font une idée de la cruauté de la persécution moscovite en Pologne. Elle rappelle celles des premiers siècles de l'Eglise par sa persévérance et son étendue."

"La tyrannie russe, voyant qu'elle ne pouvait écraser la nationalité polonaise dans le sang de ses enfants, et que le dernier catholique serait le dernier patriote, a résolu de détruire le catholicisme, sûre d'éteindre ainsi toute résistance patriotique. Elle procède ouvertement, prenant à peine le soin de déguiser les formes à la face de ce XIXième si glorieux de son esprit de tolérance, aux applaudissements du libéralisme."

"Voici quelques chiffres qui donneront une idée de l'intensité de la persécution qui se poursuit maintenant:

"Un archevêque, 5 évêques, 3 prélats, 213 prêtres ont été déportés en Sibirie ou dans l'intérieur de l'empire: 200 ecclésiastiques ont été jetés dans les prisons pour plus ou moins de temps; 37 ont été obligés de chercher un asile à l'étranger. Ces chiffres ne regardent que le royaume de Pologne proprement dit, et ne comprenant pas les martyrs encore plus nombreux de la Lithuanie, de la Volhinie, de la Podolie et de l'Ukraine."

La retraite annuelle des élèves du Collège de Ste. Anne commencera mercredi prochain, le 22 courant et se terminera le dimanche suivant.

Exposition d'animaux à la Rivière-Ouelle le 9 septembre 1869

La société d'agriculture de Kamouraska vient de tenir son

exposition annuelle à la Rivière-Ouelle. Cette année, comme les années précédentes, elle s'est contentée d'une exposition de bétail. C'est qu'elle considère l'amélioration de nos races indigènes comme le premier besoin de l'agriculture canadienne. Le bétail est en effet la source première de la richesse du cultivateur. C'est en vain que l'on voudrait améliorer les diverses cultures de nos campagnes, ainsi que les produits de manufacture domestique, si les chevaux, les moutons, les cochons et les bêtes à cornes, qui consomment la plus grande partie des produits de la terre, étaient négligés. En général un animal chétif consomme autant qu'un autre de bonne race, et il donne infiniment moins. Le bétail une fois bien amélioré donne des profits considérables et amène de soi d'autres améliorations qui ne coûtent rien.

Notre société d'agriculture a donc eu raison d'accorder presque tous ses encouragements à cette partie si importante de l'économie rurale depuis onze ans. Aujourd'hui elle voit ses efforts couronnés de succès marqués. Chaque année amène un progrès. L'exposition de la semaine dernière a constaté qu'un bon nombre d'éleveurs dans le comté de Kamouraska marchent dans la bonne voie.

Le mauvais temps n'a pas permis que tous soient venus exposer les meilleures bêtes de leurs troupeaux. Nous avons eu une pluie battante toute la nuit, et toute la matinée. Les chemins étaient affreux. Malgré ce désavantage pour un concours de ce genre, nous avons vu des animaux, et en grand nombre, venus de loin, comme de St. André. Il y a eu plus d'entrées que dans aucun concours précédent. Nous avons remarqué plusieurs personnes accourues de toutes les paroisses voisines, preuve que le mouvement agricole se communique aux masses et que le goût des améliorations se généralise.

Le programme accorde 84 prix dont 27 pour les chevaux, 21 pour les bêtes à cornes (race canadienne), 21 pour les races étrangères, 6 pour les cochons, 9 pour les moutons. Le prix le plus élevé qui est de \$10 est accordé au plus bel étalon de 4 à 12 ans.

Cette classification nous a paru défectueuse en ce qui regarde les bêtes à cornes. Elle pouvait suffire lorsque la société a commencé ses opérations, alors qu'il s'agissait d'introduire dans le comté de bons reproducteurs étrangers. Mais aujourd'hui que ces reproducteurs et leurs descendants sont en grand nombre, il est nécessaire d'en faire une classification à part. Par exemple, nous proposerions de dire, à la place de *racés étrangers*, reproducteurs de pure race: 1o. Durham, Ayrshire, ou autre. 2o. Croisements divers. Quant à la race canadienne, nous recommandons aux directeurs de mettre rigoureusement de côté tous les animaux ayant quelques marques de races étrangères. Autrement les exposants d'animaux canadiens purs seront découragés, et s'éloigneront des concours, parce qu'ils verront des animaux soi-disant améliorés leur disputer des prix. Ceci sera toujours un grand obstacle à la propagation de la race canadienne. Puisque l'on tient à l'encourager par les concours, il ne faut pas permettre que des animaux étrangers viennent leur enlever les prix. Ces intrus doivent être mis dans la classe des *croisements divers*. De cette manière il y aura des encouragements pour tous les genres de mérite.

Chevaux.—Il y en avait à peu près autant que dans le concours précédents. Le choix était bon. Cinq étalons étaient des concurrents plus ou moins redoutables.

Le premier prix a été pour celui de M. Jos. Lévêque de la Rivière-Ouelle. Il se rapproche le plus des formes attribuées au bon cheval canadien. Il a été engendré par le cheval canadien *Roy* du Dr. Têtu.

L'étalon de M. Hyp. Paradis de St. André a eu le 2e prix, celui de M. Noël Chamberland de la Rivière-Ouelle le troisième

prix.

L'honorable Luc Letellier a remporté le premier prix dans la classe des juments poulinières. Celle qu'il a exposée est de grande taille, et bonne marcheuse. C'est peut-être la meilleure bête de route que l'on ait vue ici depuis longtemps. Son poulain qu'elle nourrit encore vient de l'étalon gris du Dr. Têtu. Il est grand et superbe de formes.

M. Théophile Dionne de St. Denis a eu le 2e prix pour une jument canadienne très-grosse de taille avec son poulain de 3½ mois, mesurant un peu plus de 4 pieds.

M. Joseph Lévêque, fils, a obtenu le 3e prix.

Dans les diverses classes des poulains, ceux d'un an ou deux ans les plus remarquables étaient ceux de MM. Hyp. Paradis, Xavier Langelier, L. Miller, Dr. Têtu, et Auguste Casgrain.

Bêtes à cornes, race canadienne.—En mettant de côté tous les croisements étrangers introduits dans cette classe, on a remarqué plusieurs beaux animaux. Les exposants accoutumés depuis longtemps à remporter tous les prix dans cette classe d'animaux, plutôt à cause de la grosseur de la taille, sans égard aux caractères constitutifs de la race canadienne, se montrent très-exigents. Ils ne veulent jamais convenir que leurs animaux ne sont que des mélanges confus de races diverses, sans caractères propres qui puissent les faire distinguer. Comme la race canadienne est bien caractérisée, il est toujours facile de dire jusqu'à quel point ils s'en approchent ou s'en éloignent. Le jury devrait toujours prendre comme point de départ de ces appréciations les caractères typiques de la race canadienne. Pour cela il faudrait demander à la science quelques secours que la routine aveugle ne donne pas.

Races étrangères.—Nous avons dit que cette classification est trop vague. Elle ne précise rien. Aussi a-t-on vu sur le terrain des purs ayrshires, des croisements durham très-remarquables, et des croisements d'autres races plus ou moins caractérisées. Il y a là une confusion regrettable. Que peuvent dire les exposants et le public en voyant des animaux si différents de mérite et de valeur se disputant les mêmes prix? Quel enseignement peut-on retirer d'un tel pêle-mêle d'idées incohérentes et sans rapport les unes avec les autres? Ici encore la science appuyée sur l'expérience des praticiens éclairés a son mot à dire. Les directeurs de notre société d'agriculture, toujours empressés de choisir les meilleures voies pour arriver au progrès, ne manqueront pas d'y faire attention. Ils prendront ces remarques en bonne part, nous en sommes sûrs.

Parmi tous les taureaux exposés dans cette classe, le plus beau comme type de race Ayrshire pure est sans contredit celui de M. Aug. Casgrain. Il a été acheté à la ferme du Collège de Ste. Anne. Il est âgé de deux ans.

MM. Hyp. Paradis de St. André et Rémi Langlais de la Rivière-Ouelle ont obtenu le 1er et le 2e prix dans la classe des reproducteurs de 3 ans et au-dessus.

L'honorable Elizée Dionne de Ste. Anne a exposé un superbe animal de 2 ans, ayant la plupart des caractères de la race Durham. Il a eu pour concurrent celui de M. Hypolite Paradis, de race moins caractérisée, mais aussi beau de taille et de forme. Ces reproducteurs rendront de grands services aux éleveurs qui voudront augmenter la taille de leurs animaux pour en faire des bêtes de boucherie.

L'honorable Luc Letellier a obtenu le premier prix pour un taureau d'un an ayant presque tous les caractères de la race Ayrshire.

Parmi les vaches laitières de races étrangères, trois étaient remarquables. La plus forte en lait est celle de M. Chs. Letellier fils. Elle n'a pourfiant obtenu que le second prix on ne sait trop pourquoi. Celle du Dr. Têtu donnant onze pots, Ayrshire pure, n'en a pas eu du tout. Elle sort du troupeau de la ferme

du Collège. M. J. B. Richard de la Rivière-Ouelle, a eu le 1er prix, et M. Hypolite Paradis le 2e. Il faut que le jury ait fait plus d'attention à l'ampleur de la taille qu'aux qualités laitières. Ce qui est un mérite pour un animal de boucherie devient quelquefois un défaut dans une vache laitière, dont le mérite principal est de donner du lait de préférence à la viande. Les jurys ne devraient jamais perdre de vue la spécialité de l'animal à primer.

Cinq veaux de lait ont été exposés. Quatre étaient vraiment remarquables. Ils appartenaient à MM. le Dr. Têtu, Auguste Casgrain et Cyprien Dionne de la Rivière-Ouelle. Ils proviennent comme tous les Ayrshires exposés au concours, de la ferme du Collège.

Cochons.—Ils étaient peu nombreux, mais bien choisis, presque tous Berkshires. MM. Aug. Casgrain et Cyp. Dionne ont eu tous les prix.

Moutons.—On ne voit pas autre chose dans les concours de ce comté que le Leicester pur ou croisé avec les moutons canadiens ou autres. On a remarqué que les croisés sont plus longs, et plus hauts, avec plus d'ampleur dans les formes. Leur laine est plus longue. M. Hyp. Paradis a exposé à lui seul un lot de 15 moutons tous bêtes de choix. MM. Aug. Casgrain et le Dr. Têtu en avaient dix très-beaux aussi et de race presque pure. MM. Cyprien Ouellet et Pierre Pelletier de St. Paschal, Bruno St. Jean de St. Denis et Cyprien Dionne ont obtenu des prix bien mérités.—(A continuer.)

Petite chronique agricole

Nos espérances ont été vaines jusqu'à dimanche dernier sur le retour du beau temps. Le ciel a toujours été couvert d'épais nuages, et l'atmosphère chargée de vapeurs. Contrairement à nos désirs la pluie nous a visités beaucoup trop souvent. Le soleil était toujours voilé, à peine le voyait-on quelques heures. C'était à coup sûr un temps peu convenable à la moisson. A l'heure qu'il est une bonne quantité de grains a besoin de lumière et de chaleur, spécialement en certains endroits, pour mûrir convenablement, et les grains en javelles réclament la même chose avant d'être engrangés. Comme conséquence naturelle de cette singulière température les travaux des champs ont été lents. Le cultivateur était inquiet, car ses grains ne sont pas encore hors de dangers. Aussi ce serait si triste pour lui de perdre en partie ce qui lui coûte tant de sueurs. Dieu a entendu nos plaintes. Depuis lundi nous nous croirions au beau milieu de l'été. Nous avons un soleil brillant et une chaleur de juillet. La confiance renaît dans tous les cœurs. Le cultivateur rassuré travaille avec courage.

La plus forte tempête que l'on ait éprouvée depuis longtemps aux Etats-Unis, dit le *Nouveau-Monde*, du 11 courant, vient de passer sur la Nouvelle-Angleterre. Les nouvelles qui nous arrivent ne parlent que de champs inondés, d'édifices renversés, de fils télégraphiques brisés. Plusieurs personnes ont perdu la vie, tandis qu'un grand nombre de vaisseaux ont été jetés à la côte et brisés. A Boston le toit du Colisée a été emporté. Dans cette seule ville les dommages dépassent \$100,000.

M. Marsan, professeur d'agriculture à l'Assomption, a envoyé à Montréal ces jours derniers un échantillon de tabac dont les feuilles mesurent 41 pouces de longueur.

Dans le mois dernier, dit le *Pionnier de Sherbrooke*, M. Cochrane a vendu deux truies Berkshire, qui n'ont pas encore un an, à un citoyen de Kentucky, pour \$300 pièce, argent américain, livrées à Compton. M. Cochrane les avait récemment importées d'Angleterre.

La *Gazette de Soré* nous apprend qu'il vient de s'établir en

cette ville une association pour la manufacture des instruments agricoles.

Ayant passé dans les campagnes de Cocagne et de Bouctouche ces jours derniers, dit le *Moniteur Acadien*, nous avons réellement été étonné de l'apparence des grains, qui est superbe. L'avoine surtout est très-belle. Plusieurs cultivateurs ont commencé à couper le blé qui est bon.

Le propriétaire de la *Gazette des Campagnes* reçoit un grand nombre de lettres, depuis quelques jours, favorables à la culture de l'avoine de Norvège. Il en sera fait mention dans quelque temps.

RECETTE AGRICOLE

Pourriture des patates

« On nous informe de tous côtés que les patates pourrissent. C'est rare pourtant qu'il en soit ainsi dans les townships, vu la nature du sol. Pour y remédier voici un moyen : Le plus tôt on arrache les patates, après que la maladie a fait mourir les tiges, le mieux c'est. Ensuite, jetez sur les patates une fois arrachées de la chaux vive, et mettez-les dans un endroit sec et frais. On dit que c'est l'un des meilleurs préservatifs. Qu'on en fasse l'essai. Quand on est malade, on va voir le médecin, ou bien l'on se fait des remèdes; pourquoi n'en ferait-on pas autant pour sauver ce tubercule devenu si nécessaire. » — *Pionnier de Sherbrooke.*

La *Gazette des Campagnes* a déjà indiqué ce remède l'année dernière, à la date du 22 octobre, en faisant connaître à ses lecteurs le *Procédé Faure pour la conservation des patates*, tel que publié dans le *Sud-Est*. Pour l'avantage des cultivateurs, nous allons répéter les quelques réflexions que nous faisons à la suite de cette citation. Nous sommes menacés du même fléau que les cultivateurs des environs de Sherbrooke. Déjà on se plaint, et on dit que la récolte des patates sera minime. Les conseils qui suivent ont donc encore le mérite de l'actualité.

« Nous avons mis nous-même le *procédé Faure* en pratique et nous en sommes parfaitement bien trouvé. Au lieu de nous servir de tonneaux, nous avons divisé nos caves par compartiments de neuf pieds de longueur sur cinq de largeur. Chaque compartiment est séparé l'un de l'autre par une cloison double, éloignée l'une de l'autre de quatre pouces et à claire-voie. Le fond du carré ne porte pas sur la terre, il en est éloigné de quatre pouces, et il est fait de *croûtes* qui ne se touchent pas, la distance qui les sépare peut varier suivant que la carré est réservé pour tel ou tel légume.

« De plus nos légumes ne sont pas même en contact avec le mur ou lambris de la cave. Les côtés de chaque compartiment ne se rendent pas jusque là. Ils se terminent à une cloison à claire-voie adossée au mur, mais éloignée de ce dernier d'environ cinq pouces. Les carrés faits de cette manière permettent à l'air de pénétrer par-dessous et par tous les côtés du compartiment.

« Nous avons conservé par ce moyen bien simple plusieurs milliers de navets sans en perdre un seul, chose qui ne nous était pas arrivée avant l'emploi du *Procédé Faure*. Nous pouvons en dire autant des patates qui ont été aérées comme les navets. Nous dirons cependant que nous faisons en même temps usage de la chaux pour conserver nos légumes. La chaux a pour but d'assécher le légume et par cela même le préserver de la pourriture. Nous jetons à peu près deux à trois pelletées de chaux sur environ quinze à vingt minots de patates. Nous prions les cultivateurs de faire comme nous, et ils n'auront pas à regretter de faire usage d'un moyen si simple pour conserver ce qui leur coûte tant de sueurs. »

FEUILLETON

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

LIX

La conférence de minuit

(Suite.)

La baronne fut entraînée par les exécuteurs, tout le long du corridor : ils descendirent ensuite un escalier dérobé, et entrèrent, en bas, dans la chapelle qu'il ne fit que traverser. Une porte s'ouvrit derrière le chœur, et laissa voir une suite de degrés qui plongeait dans la plus épaisse obscurité.

Malgré ses efforts et une lutte désespérée, la baronne fut entraînée dans cet escalier, passa par plusieurs corridors dont les échos résonnaient lugubrement, et enfin arriva dans la chambre circulaire.

Là, la malheureuse femme reçut ordre de s'agenouiller sur le bloc de granit et de faire sa paix avec le Ciel. Elle obéit machinalement, et fixant les yeux avec une espèce de terreur vagne sur le crucifix, elle joignit les mains avec désespoir.

Alors retentit la voix de Cyprien, et quand il eût récité une courte prière pour appeler la miséricorde du Ciel sur l'âme de celle qui allait mourir, les trois exécuteurs saisirent de nouveau leur victime.

Au même instant où Hubert les précédait dans la salle de la statue de bronze, le marquis de Schomberg entra par le côté opposé dans la chambre circulaire.

Plus morte que vive, la baronne Hamelin fut poussée en présence de l'image colossale de la vierge ; mais lorsque la lumière de la lampe que portait Hubert se réfléchit sur sa surface bronzée, elle se débattit avec la fureur de l'angoisse et du désespoir.

Le baillon tomba de sa bouche et un cri perçant s'échappa de ses lèvres. Elle se tourna alors vers les trois exécuteurs qui la tenaient d'une main de fer, pour les supplier d'avoir pitié d'elle. Ceux-ci rejetèrent leurs capuchons en arrière, et la baronne, remontant en un instant le cours des années passées, reconnut les trois frères Schwartz. Sa prière alors expira sur ses lèvres ; et, au moment où un gémissement faisait place aux paroles de supplication qu'elle avait voulu leur adresser, elle fut traînée devant la statue de bronze.

LX.

Le baiser de la vierge

Pour la première fois de sa vie, la baronne Hamelin se trouva face à face avec cette image dont elle avait tant entendu parler, dont elle connaissait les mystères, et qui donnait son nom au tribunal dont elle avait été longtemps l'un des membres les plus influents.

Jetant un regard d'indicible horreur sur la statue, elle recula, avec une force de géante, et entraîna avec elle les frères Schwartz. Hubert éclairait cette scène avec sa lampe et il se disposait à prononcer quelques paroles, lorsque tournant soudain les yeux du côté de la chambre circulaire, il s'aperçut que le marquis de Schomberg y était déjà, agenouillé sur le bloc de granit et entouré de Cyprien, du baron de Rotenberg et des serviteurs jurés du tribunal. Alors, la parole expira sur ses lèvres, et, détournant la tête, il parut prier avec ferveur et silencieusement.

Soudain résonna une cloche, sans qu'on pût voir où elle était placée, et ses vibrations traversèrent la salle de la statue. L'image elle-même trembla en produisant un son métallique.

Cette cloche sonnera encore deux fois, madame, murmura l'un des frères Schwartz ; et au troisième coup, vous mourrez.

Le bruit de cette cloche avait paralysé la baronne, qui avait cessé de crier, comme si sa langue se fût attachée à son palais, et son sang, qui tout-à-l'heure bouillonnait dans ses veines, se glaça subitement. Mais le ton de douceur et même de compassion dont l'aîné des Schwartz lui avait parlé, la rappela pour ainsi dire à elle ; et s'accrochant à la moindre lueur d'espoir, elle s'écria avec frénésie : — Grâce ! au nom du Ciel, épargnez-moi... Je ne suis pas prête à mourir aussi soudainement ! grâce !

— Impossible ! répondit l'exécuteur qui avait jusqu'alors pris la parole. Si nous refusions de faire notre devoir, nous payerions

de notre vie cette désobéissance. Ne croyez pas, cependant, que nous ayons le désir de nous venger des souffrances imméritées auxquelles nous avons été condamnés par vous.

Une seconde fois la cloche tint.

— O Dieu ! ayez pitié de moi ! murmura la baronne en tombant à genoux, la tête penchée sur sa poitrine.

Alors il régna le plus profond silence, pendant près d'une minute : car, dans la chambre circulaire, le marquis de Schomberg pria du fond de son cœur. Le baron de Rotenberg l'examinait avec la satisfaction d'un rival triomphant ; les serviteurs jurés l'entouraient immobiles comme autant de statues, et sur le seuil de la salle, appuyé contre le chambranle de la porte, se tenait Cyprien dont la figure avait une expression infernale.

Soudain la cloche sonna pour la troisième fois, et dès que ce son frappa ses oreilles, la baronne bondit pareille à un cadavre galvanisé, le visage livide et hideux, les yeux hagards et fixés sur la statue avec une expression d'angoisse et de terreur impossible à peindre. Elle voulut parler ; mais pas un mot, pas même un gémissement ne sortit de sa bouche. Les exécuteurs la saisirent de nouveau ; et alors son égarément se calma tout d'un coup, une sorte d'insensibilité la saisit, un nuage passa sur ses yeux, la lampe, les hommes, la statue, tout disparut à sa vue, et elle n'eut même plus conscience de son existence.

— Faites lui avaler un cordial ! cria Cyprien d'une voix forte et impérieuse, sans bouger de sa place. Ce n'est pas évanouie qu'une victime doit être offerte à la statue de bronze ! Non... les agonies et les tortures de cette mort doivent être ressenties dans toutes leurs horreurs !

L'un des frères Schwartz dut, en conséquence, verser un cordial puissant dans le gosier de la baronne, qui, presque instantanément fut rendue à la vie, ou plutôt à l'horrible conscience du supplice qui allait terminer son existence mortelle.

A peine, en effet, ses yeux s'étaient-ils ouverts, et pendant même qu'un cri perçant s'échappait de ses lèvres, que les exécuteurs la prirent dans leurs bras, la poussèrent contre la statue de bronze, et la forcèrent à recevoir le baiser de la Vierge.

Immédiatement, alors, eut lieu une scène que nous voudrions renoncer à décrire. Dès que la baronne eut touché de son front la joue de la statue, l'image parut soudainement s'animer ; ses bras, qu'elle tenait modestement croisés sur sa poitrine, s'écartèrent d'eux-mêmes lentement, comme ferait une personne qui veut en embrasser une autre ; et toute la partie antérieure de la statue, à partir du cou, s'ouvrit comme une porte battante.

Mais quel hideux aspect présenta l'intérieur de l'image à la baronne, quand, à ce dernier instant de sa vie, elle plongea ses regards dans cet instrument de son supplice ! Deux piques qui se projetaient du fond, étaient arrangées de telle manière qu'elles devaient nécessairement pénétrer dans les yeux de la victime, au moment où la Vierge la serrerait dans ses bras ; et toute la surface intérieure était garnie de lames destinées à percer le corps.

La cloche, l'invisible cloche, s'arrêta quelques moments après avoir sonné pour la troisième fois, puis elle commença un carillon vif et incessant auquel se mêlèrent les cris et les vociférations de la baronne. Tout comme s'ils eussent été inaccessibles à la pitié, les exécuteurs poussèrent violemment la malheureuse femme dans l'intérieur de la statue, dont les bras aussitôt se refermèrent ainsi que la porte.

La baronne avait ainsi disparu dans le corps de la colossale effigie de la Vierge !

L'on se rappelle que la dame blanche et les deux pages de Henri de Brabant venaient d'entrer dans la chambre des machines, lorsque le son lugubre de la cloche frappa leurs oreilles.

La dame blanche, qui en connaissait l'horrible signification, laissa échapper une exclamation d'angoisse, puis elle eut comme une faiblesse soudaine, et elle serait tombée si Lionel et Conrad ne s'étaient empressés de la recevoir dans leurs bras.

Un frisson agita tous ses membres, et son visage prit soudain une expression d'indéscriptible horreur. Elle essaya de parler, mais sa langue refusa d'obéir à sa volonté ; et les pages, se regardant avec étonnement l'un et l'autre, ne savaient que penser de l'effet produit sur elle par le son de cette cloche. Quand une

seconde fois la cloche résonna, à travers les souterrains, la machine oscilla et éveilla les échos parmi les tombeaux : et alors, avec la soudaineté d'une inspiration, Lionel et Conrad se dirent que ce son qui ressemblait tant à un glas, ne pouvait avoir qu'une signification.

— Fuyons ! fuyons ! fuyons ! et rentrons dans le cimetière ! s'écria tout à coup la dame blanche à qui la terreur d'assister au hideux spectacle qui l'attendait rendit soudain la conscience et la force.

Elle allait saisir la lampe que Lionel lui avait prise, et se précipiter hors de la chambre des machines, lorsque voyant que les deux pages étaient comme paralysés par la curiosité, l'appréhension ou l'anxiété, elle s'arrêta pour les conjurer de ne pas rester plus longtemps et de la suivre.

Mais eux ne l'entendaient pas, ne la voyaient pas. Toutes leurs facultés, toutes leurs idées étaient absorbées dans cette cause profonde et terrible qui les enchaînait. Dominés par ce sentiment, ils étaient pétrifiés, et ressemblaient assez à des statues.

Pendant que la dame blanche faisait d'inutiles efforts pour les tirer de leur torpeur, la cloche sonna une troisième fois.

Alors la dame blanche, s'appuyant contre la muraille, sembla perdre tout contrôle sur sa raison, sur ses sentiments et sa volonté. Toutefois, elle ne lâcha pas la lampe, mais ce fut tout à fait machinal de sa part.

A ce moment, ils entendirent au-dessus d'eux les cris de la baronne ; et il devint évident qu'une victime allait être livrée à la statue de bronze, et que cette victime était une femme !

Tout à coup, les cris retentirent avec un redoublement de force ; car la baronne était alors dans l'intérieur de la statue, les piques lui perçaient les yeux et les lames lui déchiraient les chairs.

Au bout de quelques instants, la trappe qui était au-dessus de la machine s'ouvrit d'elle-même, ou plutôt par l'effet d'un mécanisme ingénieux qui dirigeait tous les mouvements de la statue de bronze : et par cette ouverture, la baronne tomba de l'intérieur de la statue sur le haut de la machine, dans la chambre au-dessous.

Elle vivait encore au moment où elle tomba ainsi : mais des gémissements de plus en plus faibles avaient succédé à des cris de tout-à-l'heure. Aveuglée, — n'étant plus qu'une plaie, — et toute couverte de sang, elle tomba entre les deux cylindres supérieurs, tandis que la cloche continuait son carillon.

Puis, les larges cylindres, tout garnis de lames tranchantes, se mirent à tourner, mis en mouvement, le premier par le corps de la victime, et les autres par les poids qui étaient attachés aux cordes.

Les deux premiers cylindres n'avaient pas achevé leur révolution que la malheureuse femme avait cessé de souffrir. Cependant son corps continua à rouler de l'un sur l'autre, jusqu'à ce qu'il fût haché, mis en pièces. Alors les débris tombèrent dans le ruisseau qui coulait au-dessous, et furent emportés par le courant.

Tel était le châtimement de la statue de bronze : telle était l'horrible signification du « baiser de la Vierge ! »

La cloche avait cessé de sonner, la trappe s'était refermée, l'eau, un moment rougie de sang, avait emporté toutes traces de la catastrophe, et la machine opérait maintenant son évolution en sens contraire, de façon à ce que les cordes s'enroulassent de nouveau et fussent prêtes à recevoir une nouvelle victime.

Nous n'essaierons pas de peindre l'horreur et l'épouvante dont étaient saisis les pages et la dame blanche. Quoique celle-ci eût été plus d'une fois témoin de la vengeance de la statue de bronze, elle n'en avait jamais, comme ce jour-là, suivi tous les effroyables détails.

Tout à coup, avant qu'ils fussent revenus de leur consternation, la cloche commença de nouveau à retentir dans les souterrains.

Il allait y avoir une autre victime de la statue de bronze et du baiser de la Vierge !

Mais rien au monde n'aurait pu décider la dame blanche, ni Lionel et Conrad, à assister à une autre représentation de cette infernale tragédie. Le son de cette cloche leur rendit à tous la vie et l'activité, et ils se précipitèrent simultanément au milieu des tombeaux pour y chercher un refuge. Ils y demeurèrent cachés jusqu'au moment où la prudence leur permit de regagner l'appartement qui servait d'habitation commune.

Le marquis de Schoenberg subit son sort comme un homme

qui fait appel à tout son courage en voyant que la mort est inévitable.

LXI

Comment le mariage de la reine de Bohême fut interrompu d'une façon bien inattendue

L'on était au lendemain du jour où s'était accomplie la tragédie que nous avons décrite dans le chapitre précédent. Il était neuf heures du soir. La chapelle du château de Rotenberg était éblouissante de lumières, et remplie de seigneurs et de dames en grande toilette. Aux murailles étaient accrochés de nombreux drapeaux, et les riches draperies retombaient des cintres en feston. Le pavé était couvert d'un magnifique tapis. Des chaises dorées, et ayant des coussins de velours, étaient disposées par rangées pour les dames ; quant aux hommes, ils devaient se tenir par derrière.

L'autel était pompeusement décoré. On avait allumé des cierges en nombre incalculable, sans compter les branches placées autour des piliers qui supportaient l'édifice.

Devant l'autel étaient deux trônes, élevés sous un dais auquel on arrivait par cinq marches ; et cependant l'autel était si haut qu'on l'apercevait clairement de toutes les parties de la chapelle.

Tout près des portes qui communiquaient avec la grande salle du château, était rangée une garde d'honneur ; et à quelques pas en avant était un enseigne portant l'étendard royal de Bohême.

Les seigneurs et les chevaliers étaient généralement en habit de cour ; quelques-uns, cependant, portaient leur armure, symbole de leur résolution de défendre la cause qu'ils avaient adoptée.

Un peu après neuf heures, la porte de la sacristie s'ouvrit, et cinq prêtres entrèrent dans la chapelle, suivis de quatre beaux enfants portant des encensoirs où brûlait l'encens. L'orgue commença alors à répandre des flots d'harmonie, lorsque soudain le baron de Rotenberg apparut sur le seuil et dit à haute voix : « la reine ! »

Toutes les dames se levèrent, les chevaliers reculèrent, la garde présenta les armes, et au moment où Elisabeth entra, l'orgue entonna l'hymne national de Bohême.

Mais n'était-ce pas une moquerie que toute cette pompe ! Pâle comme la mort, la démarche tremblante, l'air effrayé et le cœur oppressé, la jeune reine s'avança lentement vers l'un des trônes placés devant l'autel.

Elle était vêtue d'une robe blanche, et ces mêmes jeunes filles qui l'avaient accompagnée durant son voyage de Prague étaient ses principales dames d'honneur. Elles étaient suivies de douze autres qu'on avait choisies pour leur beauté, leur rang et leur aptitude à espionner la reine.

En s'avançant vers le trône de droite, Elisabeth accueillit avec froideur les salutations des seigneurs, des chevaliers et des dames au milieu desquels elle passa ; et dès qu'elle occupa son siège, elle parut tomber dans une profonde et sombre rêverie, oubliant tout ce qui se faisait autour d'elle. Mais Cyprien s'approcha sous prétexte de rendre hommage à sa souveraine ; et les quelques mots qu'il lui murmura précipitamment à l'oreille suffirent pour lui donner l'air de s'intéresser à la scène dont elle était l'héroïne.

Presque immédiatement après qu'Elisabeth fut assise, Rodolphe entra dans la chapelle. Il était habillé avec splendeur, et était suivi de six hommes d'armes et d'autant de pages. Le triomphe brillait dans ses yeux, tandis qu'il rendait aux hommes leur salut et s'inclinait devant les dames qui lui souriaient sur son passage. Il s'avança vers la reine avec une grâce pleine de dignité, mit un genou en terre devant elle, et porta à ses lèvres la main qu'elle lui tendit machinalement.

Alors commença la cérémonie du mariage, et elle se continua jusqu'au moment où ils allaient être unis pour jamais. Mais à cet instant, pendant que tous les assistants étaient agenouillés et que tous les regards étaient fixés sur ceux à qui devait être donné la bénédiction nuptiale, pendant, encore, que l'ambitieux Rodolphe se disait : « Dans une minute je serai roi de Bohême » et que son père se réjouissait intérieurement de l'élévation de sa maison, à cet instant, disons-nous, un cri perçant retentit dans l'édifice sacré.

PRIMES

MM. les abonnés à la *Gazette des Campagnes* qui paieront leur abonnement d'ici à un mois, comme tous ceux qui ont déjà payé leur abonnement jusqu'à la date d'avril 1870, auront droit au tirage au sort (loterie) d'une certaine quantité de minots d'avoine de Norvège par lot d'un quart de minot (telle quantité d'avoine sera fixée suivant le nombre d'abonnés qui auront alors payé). Il y aura aussi plusieurs minots de patates connues sous le nom de *Early Rose*. Deux minots de ces patates achetées le printemps dernier aux Etats-Unis, par le propriétaire de la *Gazette des Campagnes*, ont coûté vingt-quatre piastres en argent canadien.

Le tirage se fera sous la direction de MM. les Officiers de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska.

Le Numéro du tirage devra correspondre au numéro placé sur le reçu de chaque abonné payant.

Les nouveaux abonnés qui paieront d'avance, auront également droit au tirage.

On peut s'abonner à dater du 1er avril et 1er juillet dernier, ou du 1er octobre prochain.

Nous ne pouvons adopter le système de primes, tel que l'année dernière, car malgré toutes les précautions prises de notre part, un grand nombre de primes ont été écartées. Quoique nous ayons répondu à plus de 250 réclamations, un grand nombre d'abonnés se sont plaint de n'avoir pas reçu leur prime, même après un deuxième envoi.

FIRMIN H. PROULX,
Ed. G. des C.

AVIS

LES personnes qui désirent se procurer à un prix minime la Machine breveté pour égrainer le *Blé d'Inde*, inventé par J. B. PARANT, voudront bien s'adresser à MM. HARDY & LORTIE, Rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, seuls dépositaires et Agents à Québec.
9 septembre 1869.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES AU BUREAU DE POSTE DE TE. ANNE DE LA POCATIERE

Berubé, Damasse	Coursier, Frs.
Caron, Louis	Caron, Gonzague
Dubé, Alexandre	Dubé, Claire
Dechéne, Vve Geo.	Gagnon, Joseph
Gronclin, Virginie	Gagnon, Pierre
Goulet, E.	Martin, Alexandre
Michaud, Henri	Onellet, Charles
Ouëllel, Alvina	Ouëllel, Didas
Ouëllel, Alphonsine	Potvin, Xavier (2)
Petit, J. B.	Pelletier, Joseph
Picard, Dlle	Pelletier, Edouard
Pelletier, Joseph	Ricard, Joseph
Rouleau, Nap.	Soucy, Emérence
Soucy, Vilmer	

16 septembre 1869. J. DIONNE, M. P.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial, donnent AVIS PUBLIC qu'ils sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour cinq autres Sections de la ligne.

LE CONTRAT No. 8, sera dans la Province de Québec et s'étendra à partir de l'extrémité Est du Contrat No. 5 à Rimouski jusqu'à un point près de la Rivière Métis, formant environ 20 milles de longueur.

LE CONTRAT No. 9, sera dans la Province du Nouveau-Brunswick et s'étendra à partir de l'extrémité Est du Contrat No. 6 vers la Ville de Bathurst, formant environ 20 milles de longueur.

LE CONTRAT No. 10, sera dans la Province du Nouveau-Brunswick et s'étendra à partir du centre du Chemin de l'Isle Chaplin, près de la Cour, à Newcastle, courant vers Bathurst et formant environ 20 milles de longueur.

LE CONTRAT No. 11, sera dans la Province de la Nouvelle-Ecosse et s'étendra depuis l'extrémité Est du chemin de fer "Eastern Extension" jusqu'à l'extrémité Ouest de la section No. 4, (y compris le pont sur la Rivière Missiquash, excepté la culée du côté ouest) formant environ 3 milles de longueur.

LE CONTRAT N. 12, sera dans la Province de la Nouvelle-Ecosse et s'étendra à l'extrémité Est du Contrat No. 7, au Lac Folly jusqu'à une jonction avec le Chemin de Fer actuellement existant à Truro, formant environ 24 milles de longueur.

Les Contrats Nos. 8, 9 et 10 devront être complètement parachevés avant le 1er Juillet 1871.

Le Contrat No. 11 devra être complètement parachevé le 1er Juillet 1870.

Cette partie du Contrat No. 12, à l'Est de la Rivière Folly, jusqu'à Truro devra être parachevée et prête pour la pose de la voie, le 1er jour d'Octobre 1870; de la Rivière Folly à un point vis-à-vis les Forges de Londonderry (Londonderry Iron Works) le 1er Janvier, 1871, et le reste du Contrat le 1er Juillet, 1871.

Les plans et profils avec le devis et les conditions du Contrat seront exhibés aux Bureaux des Commissaires, à Ottawa, Rimouski, Dalhousie, St. Jean, Halifax, Toronto et Québec, le et après le 13 Septembre prochain, et des soumissions scellées adressées aux Commissaires du Chemin de Fer Intercolonial seront reçues à leur Bureau, à Ottawa, jusqu'à 7 heures P. M., le 18 Octobre 1869.

Des cautions pour l'exécution du Contrat devront signer la soumission.

A. WALSH
Ed. B. CHANDLER
C. J. BRYDGES
A. W. McLELAN

Bureau des Commissaires,
Ottawa, 3 Août 1869.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC Division Rivière-du-Loup

STATIONS	Tous les jours		Train Mixte	
	Malle Aller	Malle Retour	Aller Mardi Jeudi Samedi	Retour Lundi Mercredi Vendredi
Pointe-Lévi	9-00	8-55	12-30	4-00
Hudlow	9-00	8-30	1-05	3-25
Chaudière Curve	9-23	8-20	1-25	3-15
St. Jean Chrysostome	9-33	8-05	1-45	3-15
St. Henri	9-45	7-45	2-05	2-55
St. Charles	10-10	7-30	2-25	2-25
St. Michel	10-25	7-20	2-43	2-00
St. Valier	10-35	7-07	3-00	1-45
St. François	10-48	6-58	3-20	1-25
St. Pierre	10-55	6-58	3-32	1-10
St. Thomas	11-15	6-45	3-55	12-50
Cap St. Ignace	11-35	6-25	4-20	12-25
L'Anse à Giles	11-43	6-15	4-30	12-10
L'Islet	11-55	6-05	4-45	11-55
Trois-Saumons	12-10	5-50	5-00	11-35
St. Jean Port-Joli	12-17	5-43	6-10	11-20
Elgin Road	12-30	5-30	6-30	11-00
St. Roch	12-40	5-20	6-45	10-40
St. Anne	12-50	5-10	6-05	10-25
Rivière-Ouelle	1-10	4-50	6-40	9-55
St. Denis	1-27	4-35	7-05	9-30
St. Paschal	1-40	4-22	7-25	9-05
St. Hélène	1-55	4-10	7-55	8-45
St. André	2-10	3-52	8-25	8-20
St. Alexandre	2-18	3-43	8-35	8-05
Lake Road	2-23	3-35	8-55	7-50
Riv-du-Loup	2-43	3-20	9-20	7-25
	3-00	3-20	9-45	7-00

APPRENTIS DEMANDÉS

On a besoin à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes*, de deux jeunes gens qui désiraient apprendre la typographie.

S'adresser à Ste. Anne de la Pocatière, à
FIRMIN H. PROULX,

10 juin 1869. Imprimeur

J. B. C. HEBERT NOTAIRE

LE Soussigné a transporté sa résidence et son étude, en la maison ci-devant occupée par feu le Notaire Ant. A. Paren au No. 21, rue St. Joseph, Haute-Ville, Québec.

J. B. C. HEBERT,
Notaire.
7 mai 1869

GRAMMAIRE GOSSELIN

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la *Gazette des Campagnes*, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

F. H. PROULX.

G. AMYOT, AVOCAT, tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville, Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Monlmagny et de Roubaix.